



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Plan de sécurité routière pour les enfants

Question écrite n° 13748

Texte de la question

M. Arthur Delaporte appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les progrès restant à réaliser sur la sécurité routière pour les plus jeunes. Depuis 2013, l'Europe a entamé la transition vers une nouvelle norme plus exigeante pour les constructeurs de sièges-auto. Si ce niveau supplémentaire d'exigence est bienvenu, il doit s'accompagner de pédagogie pour aider les parents à choisir le siège qui correspond à leur enfant et surtout à l'installer. En effet, une étude de l'association Prévention Routière de 2019 a mis en lumière que deux enfants sur trois sont mal attachés en voiture. Aussi, il l'interroge sur le plan qu'envisage le Gouvernement afin de garantir la sécurité de tous les enfants en voiture.

Données clés

Auteur : [M. Arthur Delaporte](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13748

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11095

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)